Tu peux accéder à l'Abeo-Bolla en suivant les indications du personnel.

Le mercredi, c'est la journée de zoothérapie!

Si tu le souhaites, tu peux jouer avec nos chiens, aussi bien dans ta chambre qu'à l'Abeo-Bolla, en présence du dresseur.



ET QUAND JE SORTIRAI DE L'HÔPITAL ?

Au moment de votre sortie, on vous remettra un dossier à remettre au médecin traitant de votre enfant, contenant les consignes sur les traitements éventuels et les contrôles de suivi.
Vous pourrez demander un certificat médical pour le travail correspondant à la durée de l'hospitalisation. Nous vous recommandons de récupérer l'ensemble de vos documents ainsi que les objets que vous avez confiés au personnel.

Les associations qui nous aident à améliorer votre séjour sont:
- ABIO - qui s'occupe de divertir l'enfant et de remplacer, pendant de courtes périodes, le parent qui doit s'absenter.
- ABEO - qui s'occupe des animations dans les salles d'attente des consultations externes, des urgences et de l'AbeoBolla.

Le service de pédiatrie peut prendre en charge les enfants et les adolescents âgés de 30 jours à 18 ans nécessitant une hospitalisation, quelles que soient leurs pathologies médicales ou chirurgicales. Notre service adhère à la « Charte des droits de l'enfant à l'hôpital ».

Service de pédiatrie de l'hôpital de Mantoue
Bloc A, 1er étage.
Numéro de téléphone du service : 0376 201454

LA LUCCIOLA

Informations pour les parents et les enfants



Carlo Poma
Sistema Socio Sanitario
Regione Lombardia
ASST Mantova

Chers parents,
Le personnel soignant vous accueille dans notre service et souhaite vous fournir quelques informations concernant votre séjour ; il s'engage à vous apporter toute l'attention nécessaire et à faire preuve du plus grand professionnalisme. Nous vous invitons à lire attentivement cette brochure qui explique les différentes étapes de votre séjour à l'hôpital. Les informations que vous y trouverez-vous seront utiles, non seulement pour accéder plus facilement aux services proposés, mais surtout pour rendre votre séjour plus agréable et pour comprendre comment votre comportement peut, lui aussi, faciliter le travail de chacun.
Au moment de l'admission, un bracelet d'identification sera posé au poignet de l'enfant ; il devra le porter pendant toute la durée de son hospitalisation afin d'éviter toute erreur d'identification.

LES PARENTS PEUVENT-ILS RESTER DANS LE SERVICE ?

Le principal objectif du service de pédiatrie est d'assurer les soins sans séparer les enfants de leur famille. La présence constante d'un parent est donc indispensable pour rassurer l'enfant. Si le parent doit s'absenter, il peut être remplacé par un autre membre de la famille âgé de plus de 18 ans, à condition d'en informer rapidement le personnel du service. Nous rappelons que pendant la nuit, seul un parent est autorisé à rester avec l'enfant.

QUELS SONT LES HORAIRES DE VISITE ?

Les visiteurs et les proches peuvent entrer :

- En semaine et les jours fériés, de 14 h 30 à 16 h, un à la fois.

Les amis et les frères et sœurs sont admis après avoir obtenu l'accord du personnel.

QUE DOIS-JE APPORTER ?

Nous vous conseillons d'apporter uniquement les affaires strictement nécessaires pendant l'hospitalisation de votre enfant : linge de corps, pyjama, serviettes, couches et le nécessaire pour l'hygiène quotidienne. N'oubliez pas d'apporter un petit jouet ou un objet auquel l'enfant est attaché.
Ne laissez pas d'objets de valeur sans surveillance.

QUELS SONT LES HORAIRES DES REPAS ?

Les repas sont fournis par la cuisine centrale.
Petit-déjeuner : 7h30 – 8h00
Déjeuner : 11h45
Goûter : 15h30
Dîner : 18h45
Si votre enfant ne peut pas manger, le personnel se chargera de vous en informer.

UN REPAS EST-IL PRÉVU POUR LES PARENTS ?

À son arrivée dans le service, le régime alimentaire le mieux adapté à l'état de santé de l'enfant sera choisi. Les jours suivants, vous aurez la possibilité de choisir le déjeuner et le dîner.
Pour les enfants de moins d'un an et pour les patients atteints de pathologies chroniques, les mamans ont droit à un repas.
Les autres parents ont droit à un sandwich garni et à une boisson (eau).

QUAND PUIS-JE PARLER AVEC LE PERSONNEL SOIGNANT ?

Les informations concernant l'état de santé des enfants hospitalisés seront communiquées par les médecins du service pendant leur tournée matinale. Il est également possible de demander des précisions à tout moment aux médecins et aux infirmières de garde, sans aucune formalité particulière.

QUI M'AIDE À SUIVRE LE RYTHME SCOLAIRE ?

Les enseignants sont disponibles du lundi au vendredi, de 8h00 à 13h00.

JE PEUX JOUER ?

Les enfants peuvent jouer et participer aux activités d'animation organisées par les associations bénévoles. Toutes les chambres sont équipées d'une télévision et il existe un espace dédié « AbeoBolla » avec de nombreux livres et jeux.